

QuickTime™ et un
décompresseur
sont requis pour visionner cette image.

Compte-rendu de la CAP des Professeurs des écoles d'architecture du 20 Juin 2011

Présents :

Représentants de l'administration :

Mmes Maryline Laplace (DGP), Marie-Jo El Khal (DGP), Anne Gadras (DGP), Claudie Viatte (DGP) Monsieur Marc Oberlis (SPAS-DAG), Directeur des écoles : Messieurs Jean-Pierre Bobenriether (ENSA Paris-Belleville) ainsi que messieurs Gilles Deletang et Denis Ferraud, (stagiaire).

Représentants du personnel :

Mmes Françoise Very (UNSA), Françoise Schatz (UNSA), Martine Bouchier (UNSA), Mrs Christian Girard (UNSA) Richard Klein (SNEA-CGT).

- Mr Richard Klein est secrétaire adjoint de séance.

- approbation du PV de la CAP du 1er juillet 2010

- Le PV du compte-rendu de la CAP du 1er juillet 2010 est approuvé après avoir été modifié suivant les remarques, corrections et précisions des représentants du personnel.

- titularisations

Avis favorable de la CAP pour les titularisations de Robert Le Roy (Ensa Paris Malaquais) et Jodelle Zetlaoui-Léger (Ensa Paris La Villette)

Avis de la CAP pour la titularisation d'un troisième stagiaire : prolongation de six mois de stage avec demande de réunion entre un représentant de la DGP, le Directeur et le stagiaire (cette réunion qui était déjà suggérée lors de la dernière CAP n'a pas eu lieu).

- demande de détachement

Avis favorable de la CAP pour le détachement de Joël Sakarovitch (Université Paris Descartes vers Ensa Paris Malaquais)

- Questions diverses

Les représentants syndicaux ont regretté la disparition du **CSSEA** et son remplacement par une liste « d'experts ».

Mme Maryline Laplace évoque toutes les pistes possibles afin de reconstituer les dispositifs

supprimés et afin que les écoles disposent du soutien dans la mise en œuvre de la réforme LMD, elle s'engage à reprendre activement tous les dossiers en cours.

Les représentants syndicaux ont renouvelé leur demande de trouver au plus vite les moyens de retrouver des instances dignes des tâches qui doivent être accomplies dans le cadre d'une réforme non encore achevée. Des signes sont particulièrement significatifs du climat actuel : la disparition du CSEA qui jouait le rôle d'un parlement des écoles, le fait que le chef du bureau de la recherche ne soit pas nommé depuis plusieurs mois, la réduction des crédits d'aide à l'édition des travaux de recherche et pédagogiques, la non diffusion du document définissant le rôle des instances, les obligations et devoirs contractuels des enseignants et de l'administration attendu depuis ... trois ans.

Dans un contexte caractérisé par les absences de statut d'enseignant-chercheur et de nouveau statut des établissements, les efforts des personnels afin de mettre en œuvre le développement du niveau universitaire des études dans le cadre du LMD sont peu soutenus par la tutelle.

Une CAP doit être organisée à la rentrée de septembre afin donner les avis sur les promotions. Ce point a disparu de l'ordre du jour de la présente CAP en raison de l'absence de la production des avis des « experts » supposés remplacer le CSSEA ...

Pour tout contact, vous pouvez vous adresser aux élus CGT

Richard Klein
klein@lille.archi.fr

Maris-Paule Halgand
mphalgand@yahoo.fr

Paris le 20 juin 2011